

Groupe de La Salle
Lycée Saint-Jean Baptiste de La Salle
20 rue de Contrai - CS 90036
51723 REIMS CEDEX
Secrétariat : 03 26 77 17 00
Mail : sjbs@sjbs.fr / www.sjbs.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION Lycée Général et Technologique
Année Scolaire 2018 – 2019
STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)

Première STI2D

Terminale STI2D

Spécialité (5 heures hebdomadaires, choix sous réserve du nombre de places disponibles) :

Énergie et Environnement/Architecture et Construction

Innovation Technologique et Écoconception

Systèmes d'Information et Numériques

LV 2 : Allemand Espagnol

Enseignement facultatif : Cinéma, Audiovisuel

IDENTITE DE L'ÉLEVE

Ecrire lisiblement

NOM de l'élève :

REGIME* :

Externat

Prénoms:

Demi-pension

Né(e) le : Sexe :

Internat

A Nationalité :

Nom et adresse complète de l'établissement fréquenté par l'élève en 2017/2018 :

En classe de :

Numéro INE (sur le bulletin, 9 ou 10 chiffres suivis de lettre majuscule)..... Classe(s) redoublée(s) :

-Avez-vous ou avez-vous eu un enfant scolarisé dans l'établissement ? oui non

-Boursier national : oui non. Si oui, nombre de parts : **(Nous fournir copie de la dernière notification)**

-Votre enfant est-il en situation de handicap ? oui non Si oui, lequel ?

-Votre enfant est-il suivi par la M.D.P.H. ? oui non **si oui nous fournir le dernier compte-rendu de l'équipe de suivi de scolarisation.**

IDENTITÉ DU RESPONSABLE LÉGAL

Ecrire lisiblement

Situation des parents : mariés/pacsés concubinage célibataire séparés/divorcés veuf-veuve
(en cas de divorce ou de séparation, merci de compléter le verso de cette feuille).

Nom et prénom du père :

Nom et prénom de la mère : Nom de jeune fille :

Adresse :

Code postal : Commune : Nombre d'enfants :

Téléphone domicile : Tél portable père * : Tél portable mère*

Mail père*

Mail mère*

Profession et employeur du père : Téléphone professionnel :

Profession et employeur de la mère : Téléphone professionnel :

Nombre d'enfants :

***champs obligatoires. En l'absence de mail les identifiants et mots de passe SCOLINFO ne pourront être créés.**

Réservé à l'administration

Parents reçus le

Pièces Manquantes :

Inscription confirmée (versement acompte) par les parents le

APLON..... **EXCEL**

Bull 1

Bull 2

Bull 3



SECOND PARENT

En application de la lettre du 13 octobre 1999 (B.O. n° 38 du 28-10-1999). En cas de divorce ou de séparation, l'autre parent sur sa demande, peut recevoir les résultats scolaires de son fils ou de sa fille. Merci de compléter les informations suivantes :

Écrire lisiblement

Identité du second parent Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal et Commune :

Téléphone fixe : Portable* :

Mail* :

Profession : Employeur :

Téléphone professionnel :

Nombre d'Enfants :

Les informations ci-dessous n'auront aucune incidence sur la décision d'inscription dans l'établissement.

Nous vous demandons de remplir cet encart avec le plus grand sérieux, ceci nous permettra de faire des propositions adaptées à la situation religieuse de chaque élève :

Baptême : oui non Année : Paroisse :

Profession de foi : oui non Année : Paroisse :

Confirmation : oui non Année : Paroisse :

PIECES A FOURNIR LORS DE L'ENTRETIEN

Il est obligatoire de vous munir, lors de l'entretien, du présent dossier dûment complété, accompagné des photocopies des pièces complémentaires dont la liste figure ci-dessous. Sans ces documents, l'entretien sera annulé.

- Photocopie** des bulletins scolaires de l'année en cours (ceux non encore parvenus seront à nous fournir dès réception),
- Le cas échéant, une **photocopie** du relevé de notes de demi-trimestre ou demi-semester,
- 1 photo d'identité,
- Photocopie** recto-verso de la carte d'identité de l'élève (ou livret de famille),
- Autorisation de droit à l'image signée,
- Photocopie** de l'attestation de recensement pour les jeunes âgés de plus de 16 ans lors de l'inscription,
- Pour les inscriptions en 3^{ème} : **photocopie** du diplôme PSC1 (secourisme),
- Pour les inscriptions en section Professionnelle AMA-CVP : dessins, réalisations artistiques diverses personnelles (obligatoire)
- Photocopie de la JAPD (journée d'Appel) ou de l'attestation de recensement,
- Photocopie** du dernier avis d'imposition sur le revenu (avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016),
- Le cas échéant, **photocopie** du jugement en cas de divorce,
- Pour les élèves Boursiers Nationaux, la **photocopie** de la notification de Bourse Nationale,
- Pour les élèves suivis M.D.P.H., la **photocopie** du dernier compte-rendu de l'équipe de suivi de scolarisation.

Remarques éventuelles

Signature du ou des Responsables Légaux :

A, le

Lycée privé Saint-Jean-Baptiste de La Salle
20 rue de Contrai – BP 474
51066 REIMS Cedex

Nous soussignés : Père : Nom.....Prénom.....

Mère : Nom.....Prénom.....

Demeurant :

Père.....

Mère.....

Téléphone : Père.....

Mère.....

Autorisons par la présente : L'Etablissement ou le Professionnel désigné par l'Etablissement à photographier (filmer, enregistrer interviewer,) l'enfant..... né leà..... puis à reproduire et diffuser ces photographies (films, enregistrements, interviews ,...) sur les supports suivants :

- Presse (revues du réseau lasallien) dont La Salle Liens International, les revues des Frères des écoles chrétiennes, les revues d'établissements, les articles de presse se rapportant au réseau lasallien
- Plaquettes d'établissements ou du réseau lasallien, photos de classes, encarts, affiches
- Audio, vidéo, télévision
- Sites Internet et Intranet du réseau, tels sites d'établissements, de services du réseau lasallien, sites lasalle-fec.org, lasalle.org ou sites en rapport avec La Salle Liens International
- Tout support numérique à destination des familles des élèves, du personnel de l'établissement, des membres du réseau lasallien
- Représentation sur grand écran de toutes manifestations sportives, scolaires, culturelles, religieuses, pédagogiques.

Nous sommes informés que cette prestation et déclaration ne pourront donner lieu à aucune rémunération.

Cette autorisation est donnée pour une durée de (10) années à compter de la signature de la présente.

Fait à.....

Le.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le Père

L'enfant

La Mère

Chers Parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant au sein du Lycée Saint Jean Baptiste de La Salle et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Vous trouverez ci-dessous quelques informations vous aidant dans cette démarche.

INSCRIPTION

- Lors de l'entretien, vous remettrez au Directeur le dossier de pré-inscription que vous aurez au préalable complété et signé, accompagné des documents demandés.
- À l'issue de l'entretien, le Directeur vous donnera réponse et, en cas de pré-accord, vous remettra une fiche de préadmission.
- Vous disposerez d'un délai de 15 jours pour nous retourner le coupon accompagné du chèque d'acompte (passé ce délai, la place pourra être considérée comme vacante).

Toute admission sera considérée comme définitive après envoi par le service secrétariat d'un email de la confirmation d'inscription de votre enfant.

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2018/2019 est prévue à partir du 3 septembre 2018.

Vous recevrez en **juillet** une enveloppe comportant les informations nécessaires au bon déroulement de la scolarité de votre enfant (documents comptables, brochure de rentrée à garder, date et heure de rentrée, liste de manuels scolaires, dates importantes, etc.).

HORAIRES DES COURS

L'emploi du temps sera remis à l'élève le jour de la rentrée.

Les horaires de cours sont les suivants : De 8 h 00 à 17 h 30, sauf le lundi : début des cours à 9h.

Cours le mercredi. Pas de cours le samedi.

INTERNAT

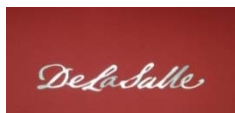
L'établissement possède un internat mixte, ouvert du lundi matin au vendredi matin.

Les élèves retournent dans leur famille obligatoirement en fin de semaine. Ils doivent être de retour le lundi matin pour leur première heure de cours.

RESULTATS SCOLAIRES

Les bulletins de notes sont adressés via scolinfo aux parents, d'où l'importance de fournir une adresse Email lors de l'inscription. Les parents peuvent consulter le cahier de texte et les notes sur le site internet de SCOLINFO.

Le code d'accès et le mot de passe SCOLINFO vous seront fournis en septembre.



TARIFS ANNUELS

Les écoles catholiques se veulent ouvertes à tous. Dans cet esprit, nous souhaitons que les plus favorisés aident les autres. Une échelle de participation a été établie, basée sur le montant de l'imposition. Il vous appartient donc de vous situer dans la catégorie ci-dessous.

Un relevé « d'Avis d'Impôts sur le revenu » complet sera demandé à toutes les catégories (**à joindre impérativement avant le mois de septembre, le cas échéant le tarif de la catégorie D sera appliqué**).

Catégories	Impôt 2017 sur le revenu net 2016	Tarif annuel scolarité
A	Inférieur à 1 000 € ou non imposable	567 €
B	Entre 1 000 et 3 000 €	699 €
C	Entre 3 000 et 7 000 €	924 €
D	Supérieur à 7 000 €	1168 €

Demi-pension, tarif annuel : 1233,00 €

Internat, tarif annuel :

Pension box (uniquement pour les garçons) : 3 404 €

Pension chambre : 4 227 €

Autres frais à prévoir :

- Matériels techniques Professionnels, suivant la section (outillages, tenue) : de 100 € à 450 € environ
- Location de livres à l'année de 50 € à 120 € selon la classe
- Frais divers (Assurances, fournitures diverses, cotisations, tenue de sport, autres) : 160 € (estimation)

A noter :

- Les élèves sont couverts par la Sécurité Sociale pour le risque "Accident du travail" sauf les élèves de seconde générale et technologique, première et terminale scientifique.
- Les élèves de seconde générale et technologique, première et terminale scientifique sont couverts pour le risque "Scolaire" par le Service des Assurances FEC à Metz. Tous les élèves sont couverts pour le risque "Trajet" et "Extra-Scolaire" par le Service des Assurances FEC à Metz.

La facture annuelle est adressée fin septembre.

Son règlement s'effectue par prélèvements automatiques mensuels (8 prélèvements le 5 de chaque mois d'octobre à mai).

BOURSES ET FONDS SOCIAUX

Le lycée accueille les élèves boursiers. Certaines bourses peuvent être cumulées.

Il existe un fonds social pour la restauration ainsi qu'un fonds social Collégien/Lycéen. **Ces aides sont réservées aux familles qui rencontrent de grandes difficultés financières.** Des informations sont données aux familles, par circulaires remises à l'élève par l'intermédiaire du Professeur Principal.

**ANNEE SCOLAIRE 2018-2019
FORMALITES**

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- La fiche d'inscription remplie recto verso
- Une photocopie de la carte d'identité du candidat (recto-verso)
- La photocopie de l'attestation de recensement pour les jeunes ayant plus de 16 ans lors de l'inscription.
- Uniquement pour les inscriptions en 3^{ème} prépa professionnelle : la photocopie du diplôme PSC1 (formation secourisme)
- Uniquement pour les inscriptions en section AMA-CVP : Dessins, réalisations artistiques diverses (obligatoire)
- L'autorisation de droit à l'image signée
- Une photo d'identité récente (nom et prénom au dos)
- La photocopie des bulletins de notes de l'année en cours (ceux non encore reçus seront à nous fournir dès réception)
- Une photocopie du dernier avis d'impôts sur le revenu (avis d'imposition 2017 sur revenus 2016)
- Photocopie de la JAPD et/ou de l'attestation de recensement
- Le cas échéant : la photocopie du :
 - Jugement de divorce
 - De la notification de Bourse Nationale
 - Du suivi M.D.P.H. (dernier compte rendu de l'équipe de suivi de scolarisation).

REMISE DES DOSSIERS

Les dossiers **complets avec photocopies** seront remis au bureau d'accueil du lycée **le jour du rendez-vous** avec le Directeur.

Tout entretien d'inscription avec un dossier incomplet **sans bulletin de notes** se verra annulé ou reporté.

Journée "PORTES OUVERTES"

SAMEDI 24 MARS 2018

De 9 h30 à 12 h 00

Et

De 13 h 30 à 17 h 00

**À NOTER SUR
VOS
AGENDAS !**